

Présents :

Pour le CD 75 : Arc Club Paris 12, USCMB, Archers des Trois Lys

Pour le CD 78 : USC Tir à l'Arc, SO Houilles, Les Archers de Guyancourt, CTA AS Montigny le Bretonneux, Cie Archers Villersois, Cie des Archers de Marly, Cie de Magny les Hameaux, Maurepas Tir à l'Arc, Cie d'Arc d'Elancourt

Pour le CD 91 : Cie de Morsang sur Orge, Archers de Draveil Sénart Val de Seine, Les Archers de l'Abbaye, Les Archers du Donjon, les Archers d'Orsay, USOAM Tir à l'Arc, Cie d'Arc de Saintry s/seine

Pour le CD 92 : Cie St Pierre Montmartre, Chaville Tir à l'Arc, les Archers Suresnois, Cie d'Arc de Ville d'Avray, Cie d'Arc de Sceaux Fontenay aux Roses, S.T.A.R. Rueil, Archers du Phénix

Pour le CD 95 : Cie d'Arc d'Ermont, Cie Archers de Pontoise, Cie d'Arc de Montmorency, Cie d'arc de Viarmes, Archers de Cent Noix, A.S.S.O.A. Tir à l'Arc, Cie d'Arc de St Leu la Forêt, Archers de Guiry, les Archers de Grouchy, les Archers du Château, Cie d'Archers du C.S.P.B., les Archers de St Prix, les Archers de St Brice sous Forêt, les Archers de Beauchamp, les Archers de Montigny les Cormeille

Pour le CD 77 : Cie d'Arc de Champs s/Marne, 1^{ère} Cie d'Arc de Claye, Cie d'Arc de Couilly, Cie d'Arc de Dampmart, Cie d'Arc d'Esbyly, Cie d'Arc de Fontainebleau, Cie d'Arc de Montry, Cie d'Arc de Provins, 1^{ère} Cie d'Arc de Roissy en Brie, Torcy Archerie, Cie d'Arc de Chalmaison, 1^{ère} Cie d'Arc de Mitry Mory

Pour le CD 93 : Cie d'Arc de Bondy, Gagny 1^{ère} Cie d'Arc USM, 1^{ère} Cie d'Arc de Montreuil, Cie d'Arc de Pantin, Cie d'Arc de Sevran, Archers du Vert Galant, 1^{ère} Cie d'Arc d'Aulnay sous Bois, Tir à l'Arc CSL Rosny, Rognette Valjovienne

Pour le CD 94 : 1^{ère} Cie d'Arc de Fontenay sous Bois, 1^{ère} Cie d'Arc de Nogent sur Marne, St Georges le Perreux, Cie d'Arc de Villiers s/Marne, 1^{ère} Cie d'Arc de Vincennes, Cie d'Arc de Fontenay sous Bois, les Archers de la Licorne, Cie d'Arc d'Elan

Le Président du Comité Départemental souhaite la bienvenue aux participants de cette assemblée.

Ouverture de la séance à 14 h 15

Le Président du Comité Régional souhaite également la bienvenue aux participants et remercie le comité départemental du Val d'Oise qui nous prête la salle ce qui nous évite une location.

Pour respecter la coutume, une minute de silence est demandée en mémoire des archers disparus cette année.

Rapport moral :

Le Président lit le rapport moral. Un exemplaire a été remis à chaque participant.

Chères présidentes, chers présidents,

Toute l'équipe du Comité Régional Ile de France de Tir à l'Arc vous remercie de votre présence. Merci au Comité Départemental du Val d'Oise de nous permettre de tenir pour la 2^{ème} année consécutive notre assemblée générale dans le centre sportif d'Eaubonne. Remercions également les partenaires institutionnels que sont d'une part, le Conseil Régional d'Ile de France et d'autre part, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports pour leur soutien financier au travers du contrat d'objectifs et du CNDS.

Le contrat d'objectif établi entre le conseil régional et le comité régional a été honoré et réalisé pour l'année 2006. Ce contrat d'objectif est établi pour une durée de 3 ans. La reconduction est soumise à certains contrôles. Il est à noter que l'enveloppe 2007 est en attente de signature, le conseil régional est en attente d'une convention d'utilisation du centre de Chennevières.

En 2005, nous étions 11 431 licenciés, ceci témoigne d'une stabilité des effectifs franciliens. Le Centre de Tir à l'Arc de Chennevières-sur-Marne est opérationnel. Après un profond désaccord entre le comité de gestion (COGETARC) et le Comité Régional et après consultation des clubs lors d'une assemblée extraordinaire du 10 décembre 2005 qui a vu un renvoi de décision à 50% pour et 50% contre. Compte tenu de tous les éléments en sa possession, le comité directeur a décidé de ne pas participer au COGETARC et de ne pas y installer le siège. A ce jour, la situation est en cours d'évolution. Après une réunion entre le conseil régional, le conseil général du Val de marne, le comité départemental du Val de marne, le COGETARC et le comité régional, une nouvelle convention est en cours de validation.

Le Comité régional remercie tous les clubs et compagnies qui accueillent les manifestations régionales et qui mettent un point d'honneur en offrant une prestation de bon niveau. Il y a encore quelques efforts à faire, notamment sur les quotas dans certaines catégories telles que les bare-bow entre autres.

Je vais maintenant faire un résumé des différentes actions marquantes de cette année 2005. Les responsables des commissions pourront apporter, à votre demande, les précisions que vous souhaiterez.

COMMISSION FORMATION: sous la responsabilité de Maurice LANGRY

Equipe Technique Régionale: sous la responsabilité de Guillaume DUBORPER

Les membres de l'ETR s'impliquent sur les différentes actions techniques. A noter le départ en retraite de Michel VICOMTE prévu pour le 1^{er} mai 2007, son remplacement sera assuré par l'arrivée de Guillaume GARRO en tant que cadre technique du comité régional. Il est actuellement en formation BEES1 et est sous contrat aidé du MJSVA.

| | NATURE | | NIVEAU | Nombre d'actions | PUBLIC | EFFECTIF cadre |
|---|-----------------|--|---------------|---------------------------|--------|----------------|
| 1 | Formation cadre | <i>initiateurs</i> | départemental | 9 | 88 | 8 |
| | | <i>entraîneurs</i> | Régional | 1 | 9 | 3 |
| | | <i>animateur</i> | Régional | 3 | 28 | 2 |
| 2 | Stages jeunes | | Régional | 3 | 80 | 10 |
| 3 | Stages espoirs | | Régional | 4 | 10 | 2 |
| 4 | Détection | <i>Journée d'évaluation</i> | Départemental | 5 | 50 | 7 |
| | | <i>Suivi d'entraînement + compétitions</i> | Régional | 2 stages + 2 compétitions | 15 | 4 |

Position de l'île de France au niveau national

| | | |
|--------------|-----------|-------|
| Animateur: | 2ème rang | 13,6% |
| Initiateur : | 1er rang | 29,5% |
| Entraîneur : | 3ème rang | 10,5% |

Ces actions représentent un volume de travail global de + de 800 heures sans compter les réunions de concertation et de préparation.

Notez qu'en 2006 - 2007 : le comité régional s'est porté candidat pour tester le nouveau schéma des formations fédérales. La procédure pour entrer en formation évolue (pour plus d'informations vous pouvez vous renseigner auprès de Maurice LANGRY)

Un guide des formations est en cours d'édition et sera envoyé à chaque président de club et sera téléchargeable sur le site internet. Il a pour but d'informer les archers des différentes formations qui se tiennent en Ile de France.

Il reste également des brochures de l'archer initié au Comité Régional, le bon de commande est disponible sur le site <http://www.tiralarcidf.com>

COMMISSION ARBITRAGE: sous la responsabilité de Guy BERNIN

Pas de changement pour la commission arbitre d'île de France, elle fonctionne toujours selon un rythme très soutenu pour assurer la couverture de toutes les manifestations sportives organisées en IDF. La région Ile de France est en tout point identique aux autres régions. Elle manque de bénévoles voulant se consacrer à l'arbitrage. Le constat est tel que ce n'est pas une spécificité liée au tir à l'arc mais tous les sports sont à peu près dans la même situation. Au tir à l'arc nous ne connaissons pas trop d'incivilités, à noter que le 10 octobre 2006 une loi de reconnaissance des juges et arbitres a été votée par l'assemblée nationale.

Trois points fondamentaux sont mis en avant :

L'arbitre exerce une mission de service public et à ce titre bénéficie de toute la protection juridique liée à cette mission.

L'arbitre agit en toute indépendance et sans lien de subordination avec leur fédération

L'arbitre bénéficie d'une exonération fiscale et sociale des indemnités perçues pour un montant de 14,5% du plafond sécu annuel (soit 4505€).

La formation de l'arbitre est allégée puisqu'il faut désormais environ 6 mois pour devenir arbitre en exercice, le reste de la formation étant en cycle continu.

Pour la saison 2009, tout club voulant inscrire un concours au calendrier officiel, devra disposer d'au moins un arbitre en exercice parmi ses adhérents. Prenez vos dispositions dès maintenant car cette année encore, 11 candidats ont débuté la formation et 4 seulement sont allés jusqu'à l'examen.

COMMISSION SPORTIVE: sous la responsabilité de Marc DEFOOR

Les manifestations régionales sont de qualité et c'est à mettre à l'actif des organisateurs qui les reçoivent, qu'ils en soient ici remerciés.

Le casse-tête du calendrier existe toujours surtout en ce qui concerne l'harmonisation. Une solution fédérale est en cours d'achèvement. Beaucoup trop d'organisateur considèrent la date déposée comme une date acquise. Il n'en est rien. Il y a des contraintes à respecter (les manifestations nationales, régionales et départementales). Certains considèrent également qu'il y a trop de choix. Ce n'est pas au comité régional de réduire ce choix, nous nous devons de proposer toute l'offre fédérale aux archers franciliens et de coller au plus près des règlements nationaux, ce que nous nous attachons à respecter.

Les records sont en ligne. C'est à l'archer d'initialiser la demande auprès de l'arbitre responsable du concours, qui doit prendre en compte la demande de l'archer et la faire remonter au comité régional.

Les Divisions Régionales fonctionnent correctement. Nous notons un manque d'intérêt pour le parcours nature (seulement 4 clubs) c'est bien dommage pour cette discipline qui n'est pas, contrairement à certaines idées reçues, en perte de vitesse. Au niveau national, il y a plus de concours parcours nature que de concours parcours campagne. La Division Régionale Jeunes démarre tout doucement mais sûrement..

Nos sportifs Franciliens sont présents dans toutes les disciplines. Aux différents championnats nationaux, ils ont remporté, en individuels, 106 médailles dont 26 pour nos jeunes, et en équipe, 10 médailles dont 7 en OR.

COMMISSION JEUNES: sous la responsabilité de Christian SIMEONI

Commençons par un regret pour la saison passée : le « Spéciale Jeunes régionale » n'a pas trouvé d'organisateur.

La première édition de la Francilienne Jeunes : cette nouvelle formule est un vrai succès ! A chaque fois une journée bien remplie, beaucoup de plaisir et d'engagement pour les jeunes.

La deuxième satisfaction est : l'action de détection organisée en 2006. Cinq départements et 50 jeunes ont participé à cette journée de détection. Rappelons que cette action a pour objectif de repérer des jeunes archers (benjamins minimes ayant au maximum 2 années de licence) à fort potentiel et de les aider à progresser dans leur propre pratique.

15 d'entre eux ont intégré le Groupe Régional Benjamins Minimes.

7 soit 46% se sont sélectionnés au championnat de ligue 2x70m

L'un d'entre eux a même participé au championnat de France 2x70m de juillet dernier. Et dans la continuité : certains de ces jeunes (3) étaient aussi au rendez-vous du championnat de France en salle le premier WE de ce mois.

Le travail engagé sur ce type de public très jeune est donc efficace et permet de structurer le premier niveau de notre pré filière régionale.

Pour plus d'efficacité, il est à noter que la commission jeunes adresse les convocations directement à l'intéressé, le comité régional n'est pas en mesure de gérer les cas particuliers. Dans la mesure du possible, le président du club reçoit un avis par courriel à condition d'en avoir l'adresse.

COMMISSION INFORMATIQUE et COMMUNICATION : sous la responsabilité de Cédric GIRARD

Pas de nouveau concernant le fonctionnement de cette commission. Le site est géré et maintenu bénévolement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire vivre ce media très fréquenté et attendu de tous. Des courriels arrivent en demandant des informations pertinentes et nous voyons que beaucoup de personnes oublient la notion de bénévolat qui est derrière ce site, nous vous demandons d'en faire le rappel.

De même, Dans un souci d'écologie et d'efficacité, nous allons progressivement privilégier le courriel comme moyen de communication. Nous vous rappelons que vous pouvez vous abonner gratuitement à la lettre d'information du comité régional en vous connectant sur le site: www.tiralarcidf.com

Conclusion:

L'équipe qui compose le comité directeur du comité régional travaille en toute solidarité dans un souci d'équité pour assurer la progression sportive des licenciés. Pour cela le comité régional augmente et structure l'offre de pratique compétitive pour satisfaire un maximum de pratiquants..

Nous vous remercions de l'attention que vous avez porté à la lecture de ce rapport, les détails de certaines commissions seront joints à ce rapport moral. Le comité est à l'écoute de vos réactions.

Une question est posée au sujet d'une initiation 3D. Il n'a jamais été prévu une initiation pour le tir 3D. Les stages pour les initiateurs ne sont pas spécialisés, ils sont destinés à tous les archers qui souhaitent s'investir. Le stage initiateur est fédéral, donc la région ne maîtrise rien. C'est un tronc commun, après seulement il peut y avoir un perfectionnement par spécialité. La journée de formation continue pour les initiateurs est du ressort des comités départementaux. Mais à partir de l'année prochaine le Comité Régional coordonnera cette action sur la partie pédagogique et sur les contenus. Cela répond à une demande fédérale de mettre en place un complément de formation à destination des initiateurs de club. En participant à cette formation continue, l'initiateur obtiendra l'équivalence « entraîneur 1 ». Il pourra ainsi continuer son cursus de formation vers « l'entraîneur 2 ».

L'évaluation des candidats pour entrer en formation d'initiateur dure une demi-journée. Avec les trois week ends de formation initiateur, cela semble trop long à certains membres de l'assemblée. Le stage archer n'est pas obligatoire mais fortement conseillé car il prépare spécifiquement les candidats aux tests d'entrée en formation et augmente donc le % de réussite. Cette année sur 65 initiateurs formés, il n'y a eu que 6 échecs (archers n'ayant pas suivi le stage archer). La formation archer est décentralisée dans les départements. Le stage archer a pour but d'aider les archers pour s'améliorer et préparer les candidats aux tests d'entrée à la formation initiateur.

La commission formation a mis en place un guide pour toutes les formations pour 2006/2007. Chaque président de club recevra ce guide.

Le fascicule Archer Initié est un bon outil reconnu par tous. Au total il y aura 6 fascicules (3 à destination des archers Initié, Confirmé, Expert et 3 à destination des Formateurs).

Rapport Financier : (cf rapport joint)

Monsieur Alain RICHARD, expert comptable, lit son rapport.

Le trésorier, Philippe LETARTRE, accompagné d'Alain RICHARD (expert comptable) commente le rapport de l'expert comptable que chaque participant a reçu en arrivant à la réunion. Très peu de questions sont posées. Un archer demande pourquoi le montant des frais de déplacement est en hausse d'une manière substantielle. Il est répondu qu'il faut rapprocher ce montant de celui de la rubrique « réception » qui elle a baissé. Cela a été une manière différente de comptabiliser par rapport à l'année dernière mais si nous additionnons les deux rubriques, nous arrivons à un résultat pratiquement semblable à celui de l'année dernière. Dans le résultat du bilan il a été tenu compte du départ le 30 avril de Michel VICOMTE, qui pensait pouvoir partir à la fin de l'année dernière mais à qui il manquait un trimestre de cotisations, ce trimestre manquant a été financé par le Comité Régional. Il a également été tenu compte du départ le 31 juillet de Monique DENEUVILLE, par principe de précaution puisque le résultat le permettait.

Le Trésorier détaille le budget prévisionnel 2007, graphiques à l'appui.

Le quitus au trésorier est donné à l'unanimité (sur 379 voix possibles, 379 pour l'approbation des comptes).



Il n'y aura aucune augmentation des tarifs des cotisations pour cette année. Cette annonce fait l'unanimité des votants.

Une proposition d'augmentation pour l'inscription des concours au calendrier fédéral : de 23 euros, elle passe à 30 euros (4 euros pour le Comité Départemental et 3 euros pour la région). Cette somme servira pour financer la formation des arbitres qui est très onéreuse. A partir du 1^{er} avril, le calendrier sera mis directement sur l'extranet fédéral. Personne n'est propriétaire d'une date. Rien n'est acquis. Le département validera les propositions des clubs, puis il y aura la validation de la région. On pourra ajouter des commentaires. Si les championnats régionaux ne sont pas pris, le calendrier ne sera pas ouvert. Il y aura toujours une réunion d'harmonisation, avec tous les organisateurs potentiels.

Sur le site de la région, une page va être créée pour que les clubs puissent y mettre les mandats (comme cela se fait bénévolement par Montigny le Bretonneux).

Vote sur l'augmentation des inscriptions au calendrier (pour rappel : 7 euros) :

| | |
|---------------|----------|
| Pour : | 344 voix |
| Contre : | 29 voix |
| Abstentions : | 6 voix |

Les pénalités seront directement prélevées par la Fédération en cas d'annulation d'un concours, si aucune raison valable.

A partir du 1^{er} avril, le calendrier sera mis directement sur l'extranet fédéral. Personne n'est propriétaire d'une date. Rien n'est acquis. Le département validera les propositions des clubs, puis il y aura la validation de la région. On pourra ajouter des commentaires. Si les championnats régionaux ne sont pas pris, le calendrier ne sera pas ouvert. Il y aura toujours une réunion d'harmonisation, avec tous les organisateurs potentiels.

Elections au Comité Régional :

aucun candidat déclaré → pas d'élection

Election des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération. Conformément aux statuts du Comité Régional et de la F.F.T.A. nous allons procéder à l'élection des délégués qui représenteront le Comité Régional lors de l'AG de la F.F.T.A.

Résultats du vote : sont élus les 8 personnes qui se sont présentées (pour 8 postes de délégués)

Christian DELOBELLE : 322 voix

Maurice LANGRY : 316 voix

Jean Yves FLEURANGE : 315 voix

Comité Départemental de l'Arc
30, avenue Gallieni - 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél. : 01 41 81 12 10 - Fax : 01 49 76 08 86 - archer.idf@wanadoo.fr

Association loi 1901 agréée Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, déclarée le 7 juin 1909, n°153714

André PRIEUR : 307 voix
Philippe LETARTRE : 306 voix
Patrick LEMESLE : 296 voix
Marc DEFOOR : 289 voix
Christian HEZELY : 273 voix



Ces délégués représenteront donc le Comité Régional.

Les clubs vont recevoir un document de la F.F.T.A. leur demandant de mettre leurs statuts en conformité avec la F.F.T.A.

C'est l'Etat qui donne l'agrément et la Fédération l'affiliation.

Une section d'un club omnisport n'est pas une association et n'a pas de statut légal.

Une section ne peut pas toucher de subvention, c'est le club omnisport qui peut la demander, à charge pour lui de la répartir sur ses sections sportives.

Questions diverses :

- La nouvelle tenue pour les arbitres fédéraux coûte environ 200 euros. Est-ce que le Comité Régional fait quelque chose ? Non.

Cette tenue est un peu chère pour les arbitres jeunes en particulier. Si la F.F.T.A. impose cette tenue, elle doit aider.

Pour le moment elle n'est pas officielle. Le rôle du Comité Régional est de donner une bonne formation aux arbitres et une mise à niveau des connaissances. Les départements et les clubs pourraient aider au financement des tenues.

- Pourquoi les clubs n'arrivent-ils pas à promouvoir les compétitions de jeunes. Par rapport au nombre de licenciés jeunes, peu viennent sur les compétitions.
- La détection s'adresse aux jeunes benjamins et minimes. Il est demandé aux départements de faire vivre des CPS (centres de perfectionnement sportif), en proposant notamment aux jeunes issus de la détection d'en faire partie. La détection a pour unique but de déceler les potentiels des jeunes archers de chaque département en vue de les faire progresser. Cette action est organisée grâce au travail conjoint des départements (réservation d'un lieu et accompagnement des jeunes durant la journée) et le Comité Régional (coordination de l'action et suivi des jeunes en stages et en compétitions).

- Il y a plus de 70 % de clubs qui ne sont pas venus à l'assemblée générale. C'est vrai qu'en considérant l'Ile de France, le lieu où se tient l'assemblée générale est toujours loin pour certains départements mais le comité directeur n'est pas hostile au déplacement dans d'autres départements, le CDFAS étant gratuit, c'est la raison pour laquelle c'est la 3^{ème} fois que l'AG a lieu ici.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'assemblée générale à 17 h 45.

Le secrétaire
Patrick LEMESLE



Le président :
Christian HEZELY

